GOUVERNANCE TERRITORIALE

La Coopération française soutient l'effort de modernisation de la gouvernance territoriale dans le contexte de la régionalisation avancée et d'une recherche de territorialisation accrue des politiques publiques au Maroc.

Le service de coopération et d'action culturelle met en œuvre un dispositif global de soutien aux réformes de l'administration territoriales et aux programmes de renforcement de capacités des autorités locales dans la continuité du programme PAD Maroc (2005/2010).

Doté de 1,5 million d'euros sur la période 2011/2013, ce dispositif prend la forme d'un contrat de programmes visant à accompagner :

- l'élargissement du processus de déconcentration par la mise en œuvre d'un Fond de Solidarité Prioritaire ;

- la consolidation du processus de décentralisation à partir d'un fond conjoint maroco-français de cofinancement de la coopération décentralisée ;

- le renforcement de l'inspection générale de l'administration, vecteur de promotion de la bonne gouvernance locale selon une approche de consolidation du jumelage institutionnel européen avec l'Inspection Générale de l'Administration française.

Le service de coopération et d'action culturelle soutient en priorité les échanges d'expertise, la formation des cadres en activité et des hauts potentiels par la mise en œuvre de partenariats entre les ministères de l'Intérieur marocains et français, entre l'ENA de Paris, l'ISA et l'ENA du Maroc, mais également entre les Cours des comptes de nos deux pays.